

# La courtepointe québécoise : création ou emprunt ?

MARIE DURAND

## Abstract

*In this article, the author examines the hypothesis that, although French in origin, the art of quilting in Quebec underwent a gradual transformation as a result of various foreign influences. She bases her analysis of quilting in Quebec on various British, American, English Canadian and Quebec publications, as well as on other sources such as estate inventories and quilts held in private and public collections. The author is thus able to demonstrate that quilting has existed in Quebec since the period of French rule, and that quilts were even made locally. By exploring a number of possible areas of foreign influence, the author shows that quilt-making in Quebec maintained certain unique characteristics during its transformation.*

## Résumé

*Dans cet article, l'auteure étudie l'hypothèse que la courtepointe québécoise, d'origine française, se soit lentement transformée suite à diverses influences étrangères. Elle base son analyse de la courtepointe au Québec sur différentes publications britanniques, américaines, canadiennes-anglaises et québécoises ainsi que sur d'autres sources, telles les inventaires de biens après décès et les courtepointes conservées dans des collections privées et publiques. Elle démontre ainsi que la courtepointe est présente au Québec dès le régime français et qu'on la confectionne même sur place. Elle avance ensuite, en explorant diverses avenues possibles d'influences étrangères, que la courtepointe québécoise a conservé certaines caractéristiques particulières à travers une lente transformation de son style.*

Lorsqu'on aborde l'histoire de la courtepointe québécoise, on se rend vite compte du peu de connaissances que l'on possède sur ses origines et ses particularités. De nombreux auteurs contestent l'existence d'une courtepointe particulière au Québec et n'en traitent pas.

Pour réaliser cet historique de la courtepointe au Québec, nous avons consulté des ouvrages québécois, canadiens, britanniques et américains. Afin de combler certaines lacunes, surtout pour la période du régime français, nous avons recueilli divers renseignements sur les courtepointes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans des inventaires après décès de la région de Québec. Finalement, un corpus composé de 210 artefacts provenant de musées et de collections privées nous a permis de tracer un portrait plus juste de la courtepointe des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

## La courtepointe sous le Régime français

Les premiers essais d'établissement en Nouvelle-France datent du XVI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, ce n'est qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que les colons s'y installent de façon permanente et en plus grand nombre. Ces premiers habitants proviennent principalement des provinces françaises de Normandie et d'Île-de-France.

Ces colons sont plus ou moins bien nantis à leur arrivée. Pour la plupart d'entre eux, les années d'établissement sont difficiles et les biens de luxe, comme la courtepointe, ne se retrouvent dans leur maison qu'en petite quantité ou sont, le plus souvent, totalement absents. Leurs habitations ne comprennent qu'une ou deux pièces réchauffées par un âtre. Celui-ci ne suffisant pas à la tâche en hiver, on accumule sur le lit les couvertures

qu'on possède et on ajoute, si on le peut, un dessus-de-lit en fourrure.

Les premières générations de Québécois semblent porter peu d'intérêt aux travaux de tissage et de couture. On enseigne dans les couvents de Québec et de Montréal les travaux textiles ainsi que les arts de l'aiguille, mais ces techniques restent le plus souvent l'apanage des dames de la bourgeoisie et de la petite noblesse. L'outillage pour tisser toiles et serges ainsi que la matière première sont pour ainsi dire absents ou impossibles à obtenir. Les tissus servant à la confection de vêtements, de literie ou de linge de table proviennent donc de France, seule source d'approvisionnement pour le colon.

En 1665 arrive l'intendant Jean Talon qui s'attaque, entre autres, au problème de la trop grande dépendance de la colonie face à la métropole. Il voit au développement de l'agriculture et cherche aussi à encourager la fabrication de tissus domestiques en distribuant quelques métiers à tisser. Cette dernière initiative ne semble pas rencontrer un franc succès.

Ce n'est que quelques années après le départ de l'intendant Talon que l'on retrouve une première mention de courtepoinette dans un document notarial. En effet, en 1679, François Provost et Geneviève Macart déclarent au notaire Romain Becquet posséder une courtepoinette d'indienne.<sup>1</sup> Ce tissu fort populaire en Europe est importé des Indes. Fait de coton dans une armure toile, il est imprimé de motifs colorés à l'aide de blocs de bois. Précisons que cette pièce semble correspondre à la définition que l'on donne de la courtepoinette à cette époque : un élément de literie composé d'un dessus et d'un dessous, rembourré et habituellement piqué avec un point arrière. La partie avers est usuellement composée à partir d'un même tissu. Notons qu'en 1686 et 1689, on relève également la présence d'une courtepoinette et d'une couverture de lit en indienne dans la région de Montréal.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la vie quotidienne se bonifie dans la colonie de Nouvelle-France. Doit-on s'étonner que, dans cette période d'aisance relative pour l'ensemble de la population, on retrouve un plus grand nombre de courtepointes ? Ainsi, dans les cinq premières années de ce siècle, on relève plusieurs mentions de ces dessus-de-lits dans les inventaires québécois. On en

retrouve en serge de Caen, en serge verte, en toile peinte ou en taffetas.<sup>2</sup>

Au cours des vingt-cinq ans suivants (1705-1730), on note encore la présence de courtepointes dans des inventaires québécois des régions de Québec et Montréal. La majorité d'entre elles sont confectionnées dans la toile ou l'indienne, quoiqu'on mentionne aussi l'utilisation de droguet et de satin.

Au cours des années 1730, on remarque une augmentation des mentions de courtepointes dans les inventaires que nous avons relevés. Ce phénomène se poursuivra d'ailleurs jusqu'à la Conquête anglaise. Les courtepointes sont encore confectionnées dans l'indienne, la toile peinte, le droguet et la serge, la toile blanche étant utilisée comme doublure. Mais on note aussi l'apparition d'autres tissus comme le droguet barré, le coton à rayures et la serge rouge. On relève de plus une première mention d'utilisation de toile du pays dans la région de Montréal.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les tissus servant à la confection de courtepointes mentionnés dans les inventaires ne diffèrent guère de ceux relevés pour les décennies précédentes. L'indienne est encore préférée, suivie de la serge verte, du droguet, de la toile peinte et du taffetas. On se sert aussi de l'étoffe du pays.<sup>3</sup> Cette fibre entre également dans la confection d'une courtepoinette relevée dans l'inventaire après décès de Pierre Derivon De Budemont, habitant du Sault-au-Récollet, en 1741. Le notaire Porlier mentionne la présence d'« une Courtepoinette de leine à Carreau Bordé d'une frange de Soye »<sup>4</sup>. Il note aussi que cette pièce est cousue au point de croix, technique peu usitée dans la confection de ce type de dessus-de-lit. Tout aussi intéressante est la « petite couverture de berceau de taffetas vert vieux et piqué prisée et estimée 4 livres » qui fait partie des biens de Gabriel Lambert, de Lauzon, en 1748.<sup>5</sup> C'est la première mention relevée d'utilisation des techniques de la courtepoinette dans la confection d'un recouvrement de berceau.

Notons qu'il n'y a pas que dans les régions de Québec et de Montréal qu'on retrouve de beaux recouvrements de lit. Ainsi, à Louisbourg, l'inventaire des biens après décès de Jean-Baptiste-Louis Le Prévost Duquesnel, commandant de la forteresse, est fait le 22 octobre 1744. On y mentionne la présence dans la chambre principale d'un lit

garni comprenant « ... une courtepointe piquée de taffetas blanc »<sup>6</sup>. L'ensemble est évalué à la jolie somme de 380 livres. En 1752, le capitaine d'infanterie Michel de Gannes de Falaise décède et on vend à la criée sa courtepointe et son couvre-pieds pour une somme plus modique. La courtepointe est aussi présente chez les civils de Louisbourg puisqu'à la même époque, la famille Choteau en possède une en indienne évaluée à 35 livres.<sup>7</sup>

Dans la dernière décennie avant la Conquête anglaise, les serges et les droguets sont les tissus les plus fréquemment mentionnés pour la confection de courtepointes dans les inventaires consultés. La serge est habituellement de couleur verte. Fait intéressant à noter, deux courtepointes fabriquées dans ce tissu sont entourées l'une d'un ruban jaune et l'autre d'un bord de soie jaune.<sup>8</sup> Pour le droguet, croisé ou non, on spécifie assez souvent qu'il est « du pays », ce qui semble affirmer une plus grande utilisation des tissus confectionnés sur place. L'indienne n'apparaît plus être aussi populaire et les cotons, ceux qui sont à fleurs entre autres, la remplacent. Le satin et le taffetas ne semblent plus entrer dans la composition de courtepointes, exception faite du couvre-pieds de satin que Louis Vignola, de Chambly, possède en 1760.<sup>9</sup> La conquête de la Nouvelle-France par les Britanniques se produit cette même année et modifiera sous plusieurs aspects la vie quotidienne dans la colonie.

### Évolution de la courtepointe et influences depuis la Conquête

Dans ses premières années, le nouveau régime ne semble pas influencer la courtepointe québécoise. Si l'on se fie aux mentions contenues dans des inventaires faits entre 1762 et 1774, on utilise encore pour la confection de dessus-de-lits l'indienne, le droguet, le coton et l'étoffe du pays. Notons que, pour presque toutes ces courtepointes, on mentionne qu'elles sont vieilles ou usées ou qu'elles combinent ces deux conditions.<sup>10</sup>

Le peu de changement dans la literie québécoise semble aussi confirmé par la description qu'en fait un officier allemand, stationné à Batiscan lors de la Guerre d'indépendance américaine. En novembre 1776, il écrit à sa famille à propos des lits des habitants :

*In every room one will find at least one bed capable of holding two persons ... As soon as you get out of bed, it is made up and covered with a quilt of silesia, calico or wool, with the ends hanging over the sides. The poorest inhabitant has such a covering for his bed by day; nor, indeed, have I ever seen cleaner beds in any country.*<sup>11</sup>

Peu après la Guerre d'indépendance aux États-Unis et la signature du Traité de Versailles (1783) réglant le conflit entre ce pays et la Grande-Bretagne, les citoyens américains qui choisissent de rester fidèles à la Couronne britannique doivent quitter leur pays. Près de 100 000 d'entre eux sont évacués vers l'Angleterre, le Canada et les autres colonies britanniques. Six mille loyalistes arrivent au Québec en provenance, pour la plupart, des établissements situés près des frontières entre la province et les États-Unis. Le gouverneur canadien Haldimand leur accorde le droit de s'établir en divers endroits des Cantons de l'Est.

Quelques années plus tard, soit en 1791, on divise la colonie en deux, créant ainsi le Haut et le Bas-Canada. Cette dernière province, qui recoupe la superficie actuelle du Québec, compte 150 000 habitants, dont 93 p. 100 sont francophones. La population anglophone est regroupée principalement dans les villes de Québec et Montréal et dans la région des Cantons de l'Est. Les Canadiens français, quant à eux, se retrouvent dans les principaux centres urbains, dans la vallée du Saint-Laurent ainsi que dans quelques établissements à tenure seigneuriale.

Il est intéressant de noter que John Graves Simcoe, nommé lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, passe son premier hiver au pays à Québec. Sa femme l'accompagne et en profite pour acquérir certains biens nécessaires à leur installation. Elle note dans son journal en date du 10 janvier 1792 : « *I bought an Eiderdown quilt wich cost £14 16s* »<sup>12</sup>. Le montant payé, assez imposant pour l'époque, laisse supposer que la pièce était de belle qualité. Cet achat prouve aussi qu'il est possible d'acquérir des biens autres que ceux de première nécessité si on en a les moyens.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement d'immigration se renforce. Des familles provenant des îles britanniques, c'est-à-dire de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et de l'Écosse, viennent au Canada. La plupart d'entre elles s'installent dans le Haut-

►

**Fig. 1**  
Détail d'une courtepointe provenant de la famille MacIntosh, faite dans des tissus de coton et rehaussée d'éléments dessinés ou brodés. Ayer's Cliff, Cantons de l'Est, 2<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle. (Montréal, Musée des beaux-arts 26-DT-2, photo Marie Durand)

Canada, même si quelques-unes choisissent le Bas-Canada. Certaines personnes ne font que passer par le Québec, comme John Lambert qui, en 1806, 1807 et 1808, visite la province ainsi que les États-Unis. Il passe la remarque suivante à propos des lits québécois : « Upon the bedstead is placed a feather or straw bed, with the usual clothes, and covered with a patchwork counterpane, or green stuff quilt. »<sup>13</sup>

En 1820, le Bas-Canada compte 420 000 habitants dont 80 000 sont d'origine britannique. À partir de cette époque, le territoire canadien connaît une immigration massive. Environ un million de personnes y arrivent en provenance de l'Irlande, de l'Écosse et de l'Angleterre. Pendant la seule année 1832, 50 000 immigrants débarquent à Québec.

La plupart des immigrants, toutefois, s'installent plus à l'ouest. Le Haut-Canada en accueille une partie, les Cantons de l'Est, l'Outaouais et Montréal, une autre. Certaines familles britanniques apportent dans leurs bagages leurs biens les plus précieux, objets témoins de l'Ancien Monde qu'ils quittent. À preuve, le Musée McCord de Montréal conserve une courtepointe datant de 1726.<sup>14</sup> Cette pièce, probablement la plus ancienne de ce genre en Amérique du Nord, provient selon toute vraisemblance d'Angleterre. Elle a traversé l'océan Atlantique en même temps que les parents de madame John Cridiford (née Purnell) ou ceux de son mari, immigrants arrivés au Canada en 1832.

Les premiers exemples encore existants de courtepointes québécoises datent de cette époque, soit du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Leurs fabricantes viennent de familles tant anglophones que francophones. L'applique semble particulièrement en faveur, du moins si l'on se fie aux pièces que nous avons analysées. Il faut toutefois noter que les courtepointes à appliques sont plus complexes de confection et requièrent plus de temps de fabrication. Elles servent le plus souvent de dessus-de-lit d'apparat. On ne les lave que très rarement et, dans certains cas, on réserve leur utilisation aux grandes occasions (mariage, visiteurs, etc.). Il est donc probable que l'on ait conservé ce type de pièces de préférence aux courtepointes plus simples servant à garnir le lit en semaine.

Il est intéressant de noter que le bassin de population continue d'augmenter des années 1840 à la Confédération, suite à l'arrivée de nouveaux immigrants et grâce à un taux de



natalité élevé dans la communauté francophone. L'apparition des premières manufactures textiles au Québec date aussi de cette époque, tout comme la mise en vente de machines à coudre.

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les courtepointes à appliques continuent d'être fort populaires. Leurs dessus s'articulent le plus souvent autour d'un ou de plusieurs éléments centraux. On confectionne habituellement ces courtepointes dans des tissus de coton à armure toile qu'on achète à cette fin. Le travail de ces pièces est fait à la main d'une manière soignée, ce qui nous fait penser qu'elles ont pu servir pour les grandes occasions.

Les courtepointes à composition par blocs se retrouvent aussi en grand nombre à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout durant les vingt dernières années. Les blocs sont assemblés à cru, alternés avec des blocs unis le plus souvent blancs ou reliés par des bandes de chaînage. Les motifs sont fréquemment basés sur des formes géométriques. Les tissus sont parfois de récupération, parfois neufs. On les assemble à la main dans la plupart des cas, quoiqu'on commence à utiliser la machine à coudre



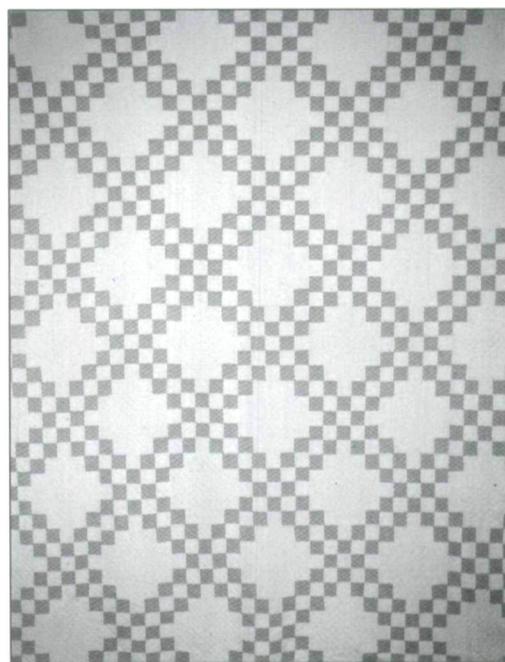
pour certaines étapes comme la finition de la bordure.

Certains grands assemblages de pièces forment la partie centrale de la courtepointe à la place du regroupement par blocs. Les dessus à motifs d'étoiles de Bethléem et de dents-de-scie ne semblent avoir été fabriqués qu'en petit nombre à cette époque. Ces éléments de literie font partie, tout comme les appliques, des courtepointes d'apparat car on les confectionne dans des tissus neufs.

Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, l'émigration des Québécois, qui a débuté dans la période précédente, va en s'accroissant. Entre 1871 et 1891, 350 000 d'entre eux quittent la province suite à des conditions économiques difficiles, principalement pour travailler dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre. Ce mouvement vers le sud perdurera d'ailleurs jusqu'aux années 1930. Les Franco-Américains maintiennent le contact avec leurs parents restés au Québec. Certains reviennent en visite ou définitivement, d'autres entretiennent une correspondance plus ou moins soutenue. Est-ce que des motifs de courtepointes ont voyagé du sud au nord et vice-versa par ces divers moyens? Il est difficile de répondre à cette question puisqu'aucune documentation ne vient infirmer ni confirmer cette possibilité. On sait toutefois que les Franco-Américains confectionnent des courtepointes à cette

époque puisqu'on en retrouve des exemples dans deux collections québécoises privées.

C'est aussi dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle que des filatures de coton québécoises commencent à produire des tissus et de la bourre, que l'on devait importer auparavant et qui servent à la confection de courtepointes. Des blocs aux motifs géométriques composent de plus en plus le dessus de la courtepointe. L'utilisation de l'applique diminue sans vraiment disparaître. Cette technique est en outre utilisée pour réaliser des courtepointes ornées de grands motifs phytomorphiques qui ne sont pas sans rappeler les flocons de neige. Notons que la technique des



pointes folles apparaît au cours de cette période au Québec et que la machine à coudre est plus fréquemment utilisée pour les travaux de couture. La première école d'enseignement ménager date aussi de cette époque (1882).

En 1886, Léon Gérin s'attarde à décrire ainsi une partie de la production des femmes au sein de la famille d'agriculteurs Casaubon de Saint-Justin (Maskinongé) : « La mère vend des courtepointes mi-laine mi-coton, garnies de franges. Philomène confectionne de grands châles en laine et de grands couvre-pieds en coton ou en indienne, ainsi que des « catalognes » (tissu de retailles) qui servent indifféremment de tapis pour le plancher ou de couvertures de lit. »<sup>15</sup>

◀ **Fig. 2**

*Courtepointe au motif de carré à dents-de-scie orné d'appliques phytomorphiques, faite de coton uni rouge et blanc. Comté de Verchères, vers 1850. (Montréal, Musée des beaux-arts 60-DT-2, photo de Marie Durand)*

**Fig. 3**

*Courtepointe au motif de double chaîne irlandaise de madame Louis Brunelle, faite de coton blanc et rose. New Bedford, Massachusetts, vers 1880. (Sherbrooke, collection Annette Neveu-Jeanson L81.16C, photo du Musée Beaulne)*



► **Fig. 4**  
 Courtepointe au motif de double X, faite de toiles de coton uni jaune, orange et blanc. Comté de Compton, Cantons de l'Est, 3<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle. (Montréal, Musée McCord M966.4.2)

Herman Plante précise qu'à la même époque, on pique les courtepointes en corvée. On invite les voisines et on tend l'ensemble du dessus de lit sur un grand cadre de bois. Puis on s'installe autour et on pique. Selon l'auteur, cette corvée a lieu au printemps, avant le temps des jardinages.<sup>16</sup> Richard Hotte, quant à lui, la situe vers la fin du mois de janvier ou au début de février, pour ce qui est de la région de l'Outaouais.<sup>17</sup>



▼ **Fig. 5**  
 Pointes folles de la famille Filteau-Chaillez. Pièce polychrome ornée de points, de noms et de motifs brodés, et taillée dans divers tissus de soie et de coton et des rubans. Saint-Pierre-Les-Becquets, comté de Lotbinière, 1897. (Montréal, Musée McCord M965.86.1)

### Sensibilisation aux arts textiles et mise en valeur

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on fonde deux institutions qui auront leur importance dans le domaine des arts textiles et de l'artisanat. Vers 1900, des dames anglophones de la région de Montréal, membres de la Woman Art Society, organisent un voyage en Gaspésie. Elles constatent sur place la richesse des arts domestiques et le danger que représentent les catalogues des compagnies qui offrent des marchandises en abondance. Ces publications auraient tendance à annihiler, à plus

ou moins long terme, les diverses activités créatrices. En 1906, ces dames fondent une société à charte, The Canadian Handicrafts Guild, dont les buts sont « de développer et faire revivre l'artisanat, de sensibiliser le grand public à la richesse et à la beauté des œuvres faites à la main, d'organiser des expositions, de monter un centre de documentation sur le sujet et d'élaborer une collection permanente de pièces ».<sup>18</sup>

Quelques années plus tard, deux agronomes, Georges Bouchard et Alphonse Désilets, lancent l'idée de créer des groupes de fermières. Ceux-ci verront à utiliser les notions d'économie domestique véhiculées par les écoles ménagères. Le premier cercle de fermières est créé à Chicoutimi en 1915. Il a pour but d'introduire dans les fermes familiales les industries de l'aviculture, du jardin potager et de la culture ornementale. Plusieurs cercles ajoutent à ces activités la promotion de divers arts domestiques comme le filage, le tissage, le tricot, etc. D'autres mettent sur pied des bibliothèques et organisent des conférences pour renseigner leurs membres. Notons que quelques communautés religieuses féminines s'associeront aux cercles pour les aider à réaliser leurs activités.

La courtepointe du début du XX<sup>e</sup> siècle ne diffère guère de celle de la fin du siècle précédent. Les assemblages de pièces par blocs et les grandes appliques sont fort populaires, de même que les pointes folles coupées dans des tissus variés. Il semble qu'à cette époque,



les techniques de la courtépointe soient enseignées dans les couvents québécois. Mary Conroy soutient cette possibilité tout en spécifiant que cet enseignement est donné aux jeunes filles dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>19</sup> Nous n'avons pu confirmer ni infirmer cet énoncé.

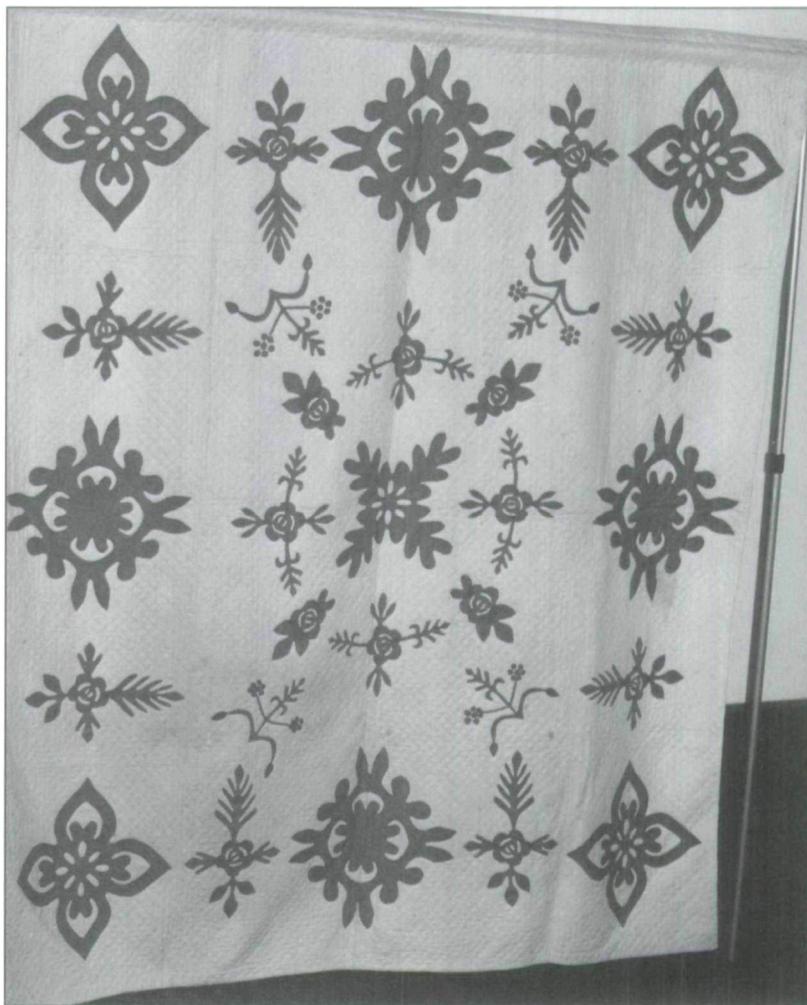
En 1916, le gouvernement québécois, par le biais du ministère de l'Agriculture, vient en aide aux cercles de fermières et forme le Service de renseignements agricoles et ménagers, qui organise des cours, des conférences et des expositions. Trois ans plus tard, lors d'un premier congrès général des cercles, on décide de faire paraître une revue qui portera le nom de *La bonne fermière*.

Dans les années 1920, les cercles de fermières multiplient leurs activités. Ils participent aux expositions provinciales de Québec, organisent deux congrès, forment un comité des industries domestiques et ouvrent des comptoirs artisanaux à Québec et Montréal. Au cours de cette période, les cercles adoptent leur drapeau et emblème officiels ainsi que leur devise « Pour la terre et le foyer ».

À la fin de la période 1920-1930, la popularité des arts domestiques croît tant au niveau québécois qu'international. Oscar Bériau, chimiste et artisan, prend en charge l'École des arts paysans (qui deviendra le Service des arts domestiques), ouverte en 1929 par le gouvernement provincial. Il invite divers spécialistes québécois et européens du tissage et des techniques artisanales à participer à la formation de ses élèves. En tant que techniciennes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, celles-ci propagent leurs connaissances nouvellement acquises dans les cercles de fermières.

Dans les années de crise économique (1930 et suivantes), la récupération de tissus est importante puisque le budget d'un grand nombre de familles est serré. On défait les poches de farine, de sucre et de céréales pour réaliser l'endos des courtépointes. Le fil de coton qui ferme les extrémités de ce type de sac est teint et sert à broder le bord des pièces ou des appliques. Les vêtements en fibres naturelles et artificielles (ex. rayonne) sont décousus, découpés et assemblés pour former des dessus de courtépointes aux motifs géométriques ou abstraits.

En 1932, Georges Bouchard publie dans *Le Canada français* un article dans lequel il

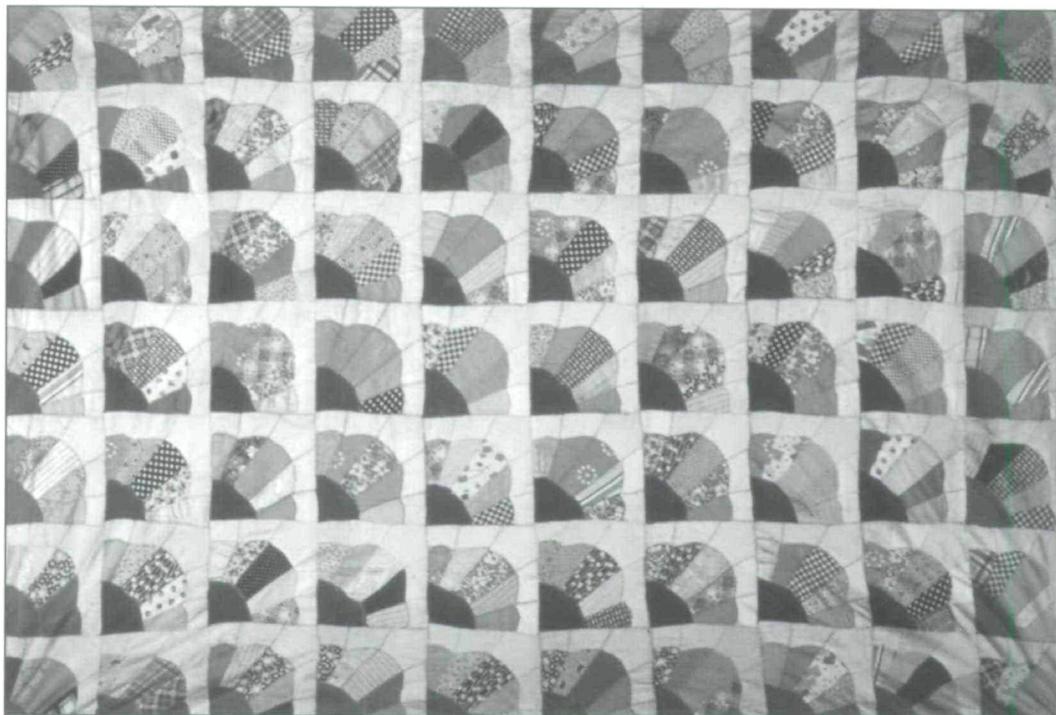


se fait l'apôtre de la protection des « arts rustiques ». Selon lui, plusieurs éléments de la civilisation moderne menacent ces arts de disparition graduelle : le progrès matériel, l'expansion du commerce, les catalogues des grandes maisons commerciales, le pouvoir d'achat accru du cultivateur, les migrations sociales, le système d'éducation, le phénomène du « paraître au lieu d'être », la tarification à l'heure et l'abaissement du sens esthétique.<sup>20</sup>

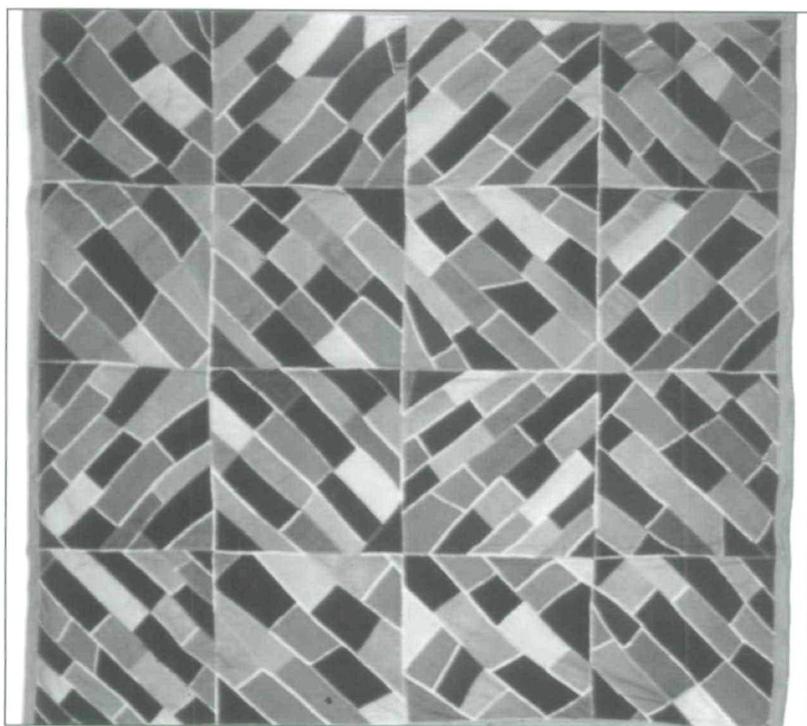
L'artisanat connaît une vague de popularité qui va en croissant jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les cercles de fermières, l'École d'arts domestiques et le ministère de l'Agriculture encouragent à divers niveaux l'apprentissage d'une variété de techniques des textiles. De plus, en 1937, Françoise Gaudet-Smet lance la revue *Paysana* qui paraîtra jusqu'en 1948. Par l'impression de patrons et de conseils techniques, cette publication incite les lectrices à pratiquer

▲  
Fig. 6  
Courtépointe ornée de motifs phytomorphiques, faite de toiles de coton uni rouge, vert et naturel. Province de Québec, début du XX<sup>e</sup> siècle. (Montréal, Musée des arts décoratifs 732-1245, photo de Marie Durand)

**Fig. 7**  
 Courtepointe au motif  
 d'éventail de Fannie  
 attribuée à madame  
 Joseph Giguère,  
 réunissant divers tissus  
 de coton et de fibres  
 synthétiques, à la  
 doublure en sacs de  
 farine Robin Hood et  
 aux bords des pièces  
 brodés au point d'épine.  
 Saint-Joseph-de-Beauce,  
 vers 1930. (Québec,  
 Musée de la civilisation  
 74-153)



**Fig. 8**  
 Pointes sages de la  
 famille Napoléon Boily,  
 pièce aux dessus  
 polychrome dont les  
 bords des composantes  
 sont brodés au point  
 d'épine, taillée dans  
 divers tissus de coton, de  
 laine, de soie et de fibres  
 synthétiques (retailles de  
 vêtements d'hiver).  
 Saint-Joseph-de-Beauce,  
 milieu du XX<sup>e</sup> siècle.  
 (Québec, Musée de la  
 civilisation 74-161)



divers arts de l'aiguille, dont celui de la courtepointe.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les travaux de couture sont plus particulièrement mis à l'honneur. En effet, tout le matériel disponible sert à participer à l'effort de

guerre et les tissus sont donc difficiles à obtenir. À la maison, les femmes défont les vêtements pour en confectionner de nouveaux. Les tissus sont aussi récupérés pour fabriquer des courtepoinetes. Les pointes folles et les pointes sages sont particulièrement populaires, car ces motifs permettent une meilleure utilisation des retailles.

À la fin du conflit mondial, le ministère de l'Industrie et du Commerce crée l'Office provincial d'artisanat et de la petite industrie. Cet organisme voit à coordonner, promouvoir et diriger la création artisanale au Québec. Son premier président est Jean-Marie Gauvreau. L'organisme se transformera en Office d'artisanat du Québec en 1950, puis en Centrale d'artisanat du Québec en 1963. C'est aussi en 1945 que naît la Co-opérative des arts domestiques du Québec, suite à une initiative des cercles de fermières et de leur fédération. Les cercles relancent en outre leur revue, dont la publication avait provisoirement cessé, sous le nouveau titre *Terre et foyer*.

Si les lendemains de la guerre ont des effets bénéfiques pour plusieurs secteurs d'artisanat, il n'en est toutefois pas de même pour la courtepointe. La prospérité que connaissent les pays industrialisés dans leur ensemble, surtout en Amérique du Nord, à partir des années 1950 amène sur le marché de

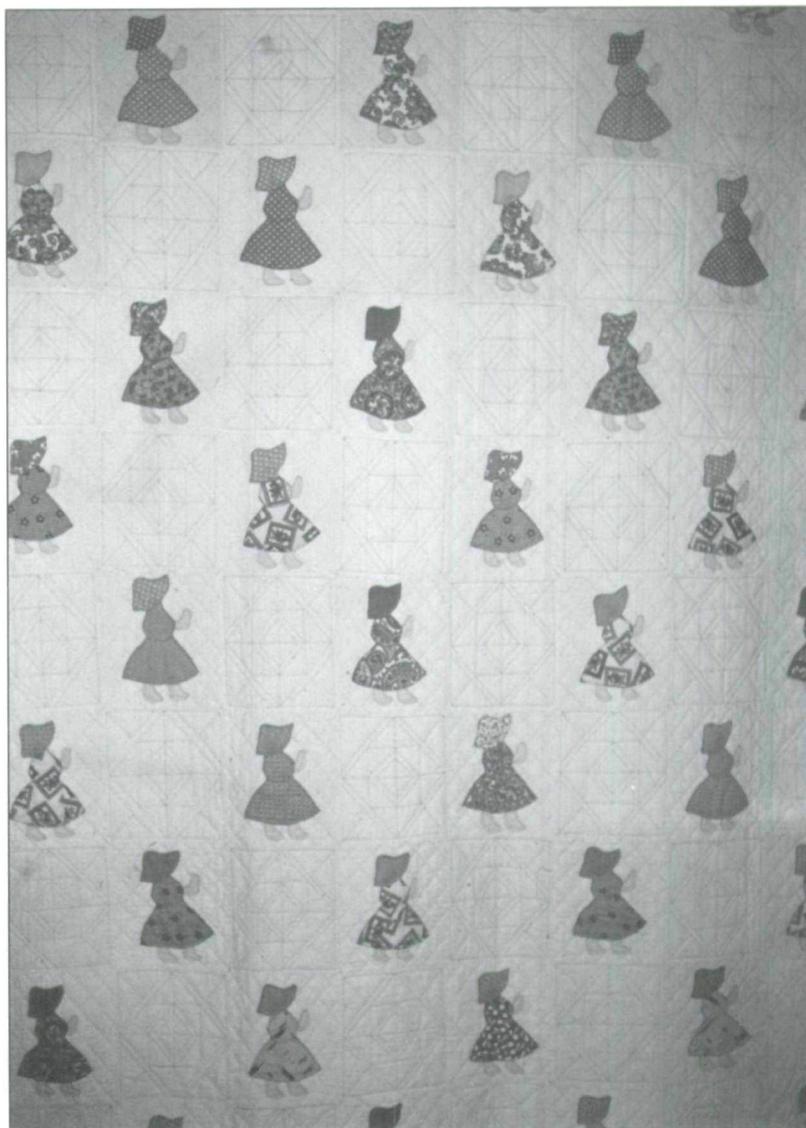
nouveaux produits et facilite l'acquisition de marchandises. Les couvertures et couvre-lits manufacturés remplacent peu à peu les courtepoin­tes de facture domestique. Dans des villes comme Montréal, Québec, Sherbrooke ou Saint-Hyacinthe, où l'on compte plusieurs industries employant du personnel féminin, le temps alloué par les femmes aux travaux d'aiguille à la maison diminue de manière perceptible. Un peu de reprisage, de réparation de vêtements et parfois de tricot en constituent l'essentiel.

Les courtepoin­tes fabriquées dans les années 1950 proviennent le plus souvent du milieu rural. La machine à coudre occupe une place importante dans leur confection, tant pour l'assemblage des pièces que pour le piquage. De nouveaux patrons publiés dans les revues sont à la mode et l'originalité est bien souvent sacrifiée à la standardisation.

Cependant, à la fin des années 1960 et au cours de la décennie suivante, la courtepoin­te connaît un renouveau. En 1967, suite à une expérience de création réunissant artisans, architectes et concepteurs, on fonde à Baie-Saint-Paul le premier CRÉA (pour création, recherche, éducation et artisanat). Cet organisme produit des courtepoin­tes modernes, inspirées de motifs traditionnels et commercialisées sous la marque MANU. Dans les années 1970, Louise Fleury-Bourassa, Monique Cliche-Spénard, Madeleine Arbour et Jone Baker produisent tour à tour des courtepoin­tes aux motifs reflétant divers éléments de la tradition québécoise ou dont les dessus relèvent de l'illustration. À la même époque, Lise Nantel et Marie Décarie utilisent les techniques de l'applique et du piquage pour confectionner des bannières portant divers messages.

C'est aussi dans la décennie 1970 que sont publiés plusieurs livres et brochures sur la courtepoin­te. Des cahiers de patrons surtout et quelques livres techniques sont édités par divers auteurs et organismes tels le ministère de l'Agriculture du Québec et la Fédération des cercles de fermières.

Dans la décennie 1980, la courtepoin­te continue d'être populaire sans toutefois connaître la même faveur que dans les années précédentes. Plusieurs musées organisent des expositions regroupant ces dessus-de-lits. En 1981, le Musée Beaulne de Coaticook expose dans ses salles des courtepoin­tes provenant de nombreuses collections pri-



vées, sous le thème « Gardienne de mes rêves ». Six ans plus tard, dans le cadre du Salon national de la courtepoin­te-Quilt Canada, tenu à l'Université Concordia de Montréal, le Musée McCord organise une exposition ayant pour titre « Le jardin de fleurs de grand-mère ». Le Musée Marsil de Saint-Lambert a, quant à lui, présenté un ensemble de trente courtepoin­tes provenant de la collection McKendry.

Les cercles de fermières aident encore à maintenir en vie la tradition de la courtepoin­te. Plusieurs cercles continuent de produire en groupe des courtepoin­tes. Celles-ci sont le plus souvent à thème commémoratif et servent à fêter un anniversaire de fondation.

▲  
**Fig. 9**  
*Courtepoin­te au motif de petites bonnes femmes de Louissette Tremblay-Ruel, faite de tissus neufs imprimés et unis, aux bords des personnages brodés au point de feston. Saint-Herménégilde, 1951. (Coaticook, collection de Louissette Tremblay-Ruel L81-32c.1, photo du Musée Beaulne)*

### La courtepointe : création ou emprunt

Plusieurs auteurs, tant québécois que canadiens-anglais, américains et britanniques, ont tenté d'analyser le cas de la courtepointe d'ici et de ses origines. Certains discutent de son originalité et d'autres, de l'emprunt d'éléments à des cultures étrangères.

Du côté des milieux concernés, quelques auteurs<sup>21</sup> avancent que la courtepointe n'était pas connue en Nouvelle-France. Ainsi, dans son ouvrage paru en 1915, Marie Daugherty Webster affirme :

*Extensive investigation has shown that the introduction of the arts of patchwork and quilting to the American continent is due entirely to the English and Dutch. No evidence has been found that Spanish or French colonists made use of quilting ... The French who opened up Canada brought none of the quilting or patchwork of France with them ... As a protection against the biting northern winters, the early French settlers sought protection under furs, which could be obtained quite readily in the great woods.*<sup>22</sup>

Comme nous l'avons constaté par l'étude de divers inventaires de biens après décès, cette affirmation est partiellement erronée. Bien sûr, les habitants de la Nouvelle-France se servent de couvertures de peaux et de fourrure pour couvrir leur lit mais ils utilisent aussi des dessus-de-lits plus décoratifs. Les courtepointes proviennent au départ de France mais l'utilisation, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'étoffes dites « du pays » prouve hors de toute doute qu'on en confectionne aussi sur place. La possibilité qu'on en fabrique à partir de tissus d'importation ou de contrebande ne doit pas être négligée bien que, dans l'état présent des connaissances dans ce domaine, on ne puisse l'affirmer catégoriquement.

La courtepointe, selon la définition énoncée en première partie, est donc présente en Nouvelle-France. Sans la retrouver en aussi grand nombre que la couverture, on note son emploi tant dans la maison du seigneur ou du marchand que dans celle de l'habitant, aussi bien en milieu urbain que rural. On doit toutefois constater qu'elle sert le plus souvent de dessus-de-lit d'apparat et que ceux qui en sont propriétaires possèdent un niveau d'aisance minimum. À la base, la courtepointe d'ici a donc des racines françaises.

Quelques auteurs<sup>23</sup> affirment que la courtepointe québécoise, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est un apport culturel des conquérants britanniques et des Loyalistes américains. Nicole Grenier parle plutôt d'une forte influence de ces milieux sur la forme que prend la courtepointe d'ici. Ainsi écrit-elle :

*Il est certain que la production québécoise a été fortement influencée par les États-Unis; les techniques et les motifs communs aux deux pays sont là pour le prouver. On constate aussi que les courtepointes québécoises les plus élaborées se retrouvent dans les Cantons de l'Est, région plus particulièrement peuplée par les Loyalistes. Dans la Beauce, la proximité des États-Unis se manifeste surtout par la faveur populaire qu'obtient la courtepointe et par la variété des motifs qu'on y retrouve.*<sup>24</sup>

L'hypothèse d'un important apport britannique ou américain, ou des deux à la fois, mérite une analyse un peu plus poussée. Après la Conquête, les premiers arrivants des îles britanniques qui s'installent au Québec sont des fonctionnaires et administrateurs envoyés par Londres, des militaires de garnison et quelques aventuriers espérant faire fortune. Par la suite viennent s'ajouter des membres de l'armée britannique démobilisés après la Guerre d'indépendance américaine et des Loyalistes qui fuient les États-Unis.

Tous ces nouveaux habitants s'établissent dans les grands centres urbains, soit Montréal et Québec, dans les Cantons de l'Est ou en périphérie de la zone seigneuriale déjà exploitée. Si des courtepointes se trouvent dans leurs bagages, elles y sont en petit nombre puisqu'aucun texte n'en fait mention et qu'aucun musée ne possède de pièces qui seraient entrées de cette manière au pays pendant cette période. De plus, on ne doit pas oublier que la communauté anglophone est ici en minorité et que, vingt ans après la Conquête, elle ne forme que 7 p. 100 de la population.<sup>25</sup> Notons aussi que, sans être froids et distants, les contacts entre les groupes francophone et anglophone semblent loin de former les bases d'une osmose culturelle parfaite.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'immigration d'une population provenant des îles britanniques augmente, mais les nouveaux Canadiens s'établissent majoritairement dans le Haut-Canada. Les courtepointes fabriquées à cette

époque, comme nous l'avons déjà mentionné, proviennent aussi bien des communautés francophones qu'anglophones et des milieux urbains que ruraux. Cela laisse supposer que ce type de dessus-de-lits fait autant partie du bagage culturel d'une population que de l'autre. Bien qu'une certaine influence des milieux anglophones transparaisse dans la confection de la courtepointe du Québec, il est difficile d'affirmer de manière catégorique qu'elle soit marquante.

Les influences étrangères dans la courtepointe québécoise semblent être plus perceptibles dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Un meilleur réseau de transport et donc de communication, l'apport extérieur de revues, de livres et de matériel divers ainsi que l'émigration de Québécois vers les États-Unis sont tous des facteurs qui modifient à la longue la courtepointe d'ici. Mais les innovations prennent toutefois beaucoup de temps à s'implanter. Ainsi, la technique des pointes folles, populaire dès les années 1860 en Angleterre et aux États-Unis, ne s'impose au Québec qu'à la toute fin des années 1880. La machine à coudre, disponible à partir de cette époque (1860), ne sera utilisée de manière plus répandue dans la confection des courtepointes qu'à la fin du siècle. Remarquons aussi que certaines modes ayant cours dans les milieux anglophones, comme celle des blocs à signature, n'auront que peu de popularité dans les milieux francophones.

La courtepointe québécoise, surtout au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, conserve certains éléments distinctifs sur les plans de l'esthétique et de la technique. On remarque entre autres une intense utilisation du blanc comme coloris de base ou complémentaire. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, le blanc est

présent dans la confection de 75 p. 100 des courtepointes. Cette proportion grimpe à près de 100 p. 100 si l'on exclut les pièces fabriquées par les artisanes de milieu anglophone. Le blanc est combiné au rouge, au vert et au jaune dans la majorité des pièces. On utilise aussi dans certains cas le bleu, le rose et l'orange. Les tons choisis sont vifs et font contraste avec la pureté du blanc.

Par contre, les courtepointes anglaises et canadiennes-anglaises sont plus fréquemment réalisées dans des teintes neutres ou sombres. Il en est de même des courtepointes américaines mais sur une moindre échelle. Ceci s'explique partiellement par un apport culturel plus varié et important dans ce pays.

Du côté technique, on remarque l'utilisation plus fréquente du diamant comme motif de piquage. Il prend parfois l'apparence d'un losange lorsqu'on l'allonge. Ce motif de piquage est déjà présent en France au XVII<sup>e</sup> siècle et donne une apparence gaufrée au dessus de la courtepointe. On le retrouve aussi présent au Canada anglais, aux États-Unis et en Angleterre, mais dans une bien moins forte proportion.

Pour conclure, revenons à notre question de départ : la courtepointe québécoise est-elle une création ou un emprunt ? Nous croyons quant à nous que la réalité se situe quelque part entre ces deux pôles. À la base, la courtepointe d'ici est d'origine française. Elle a subi par la suite une lente transformation due à certaines contraintes du milieu puis à l'influence d'apports étrangers. Elle a toutefois conservé, sur les plans de l'esthétique et de la technique, certains éléments qui la distinguent bien souvent de l'ensemble de la production nord-américaine.

#### NOTES

*Cet article est essentiellement basé sur une partie du mémoire de maîtrise de l'auteure intitulé «Les courtepointes du Québec», déposé à l'Université Laval en 1990 et réalisé sous la direction de madame Jocelyne Mathieu.*

1. Robert-Lionel Séguin, *La couverture de lit du Québec ancien*, catalogue d'exposition (Vaudreuil : Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, [s.d.]), p. 19.
2. Inventaire des biens de Catherine Fournier veuve de Thimothée Roussel, 9<sup>e</sup> avril 1701,

- Haute-Ville, Québec, Archives nationales du Québec à Québec, Greffe du notaire Jean-Étienne Du Breuil; inventaire des biens de Marguerite Fortin veuve de Pierre-François Fromage, 3<sup>e</sup> août 1704, rue St-Pierre, Québec et inventaire des biens de Charles Normand veuf de Marie Dionne, 2<sup>e</sup> avril 1703, Haute-Ville, Québec, Archives nationales du Québec à Québec, Greffe du notaire Florent La Cetière; Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'« habitant » aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles* (Montréal : Fides, 1973), p. 389 et « Catalognes et courtepintes de l'Ancien Québec, au fil de la navette et de l'aiguille ... », *Le Petit journal des grandes expositions* n° 21 (avril-juin 1975), [p. 3].
3. Robert-Lionel Séguin, « Catalognes et courtepintes ... », [p. 3].
  4. Robert-Lionel Séguin, *La couverture de lit...*, p. 23.
  5. Inventaire des biens de Renée Roussel veuve de Gabriel Lambert, 11<sup>e</sup> septembre 1748, Lauzon, Archives nationales du Québec à Québec, Greffe du notaire Charles-Hilarion Du Laurent.
  6. Blaine Adams, « Construction et occupation des casernes du bastion du Roi », dans *Lieux historiques canadiens* (Ottawa : Parcs Canada, ministère des Affaires indiennes et du Nord, 1978), p. 130, Cahiers d'archéologie et d'histoire 18, Contribution de la forteresse de Louisbourg n° 3.
  7. Mary Conroy, *300 Years of Canada's Quilts* (Toronto : Griffin House, 1976), p. 14.
  8. Inventaire des biens de Marie-Angélique Giroux et René Toupin, 28<sup>e</sup> janvier 1755, Québec, Archives nationales du Québec à Québec, Greffe du notaire Charles-Hilarion Du Laurent; inventaire de Pierre-Joseph Bourret veuf de Marie-Joseph Normand, 24<sup>e</sup> avril 1755, Notre-Dame-de-Québec, Archives nationales du Québec à Québec, Greffe du notaire Antoine-Jean Saillant.
  9. Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle...*, p. 390.
  10. Relevé du fonds Jocelyne Mathieu pour *Les intérieurs domestiques comparés Perche-Québec*, ensemble de photocopies d'inventaires, de notes et de tableaux déposés aux Archives de folklore de l'Université Laval.
  11. W. L. Stone, traducteur, *Letters of Brunswick and Hessians Officers During the American Revolution* (Albany, N.Y. : Joe Munsell's Sons Publishers, 1891), p. 19.
  12. Mrs John Graves Simcoe, *The Diary of Mrs John Graves Simcoe* (Toronto : William Briggs, 1911), p. 74.
  13. John Lambert, *Travels through Lower Canada, and the United States of North America, in the Years 1806, 1807, and 1808* (Londres : Richard Phillips, 1810), vol. 1, p. 157.
  14. Jacqueline Beaudoin-Ross, « An Early- Eighteenth-Century Pieced Quilt in Montreal », *RACAR*, vol. VI, n° 2 (1979-1980), p. 106-109.
  15. Léon Gérin, « L'habitant de St-Justin », *Mémoires et Comptes-rendus de la Société Royale du Canada*, série II, tome IV (1898), p. 148.
  16. Herman Plante, *Saint-Justin, foyer de sérénité rurale* (Trois-Rivières : Éditions du Bien public, 1937), p. 91.
  17. Richard Hotte, « Un nouveau mode d'expression dans l'art de la courtepinte au Québec » (Sainte-Foy : Université Laval, 1985, thèse de maîtrise ès arts), p. 48.
  18. Michel Lessard et Huguette Marquis, *L'art traditionnel au Québec : trois siècles d'ornements populaires* (Montréal : Les Éditions de l'Homme, 1975), p. 32.
  19. Mary Conroy, *300 Years of Canada's Quilts*, p. 56-57.
  20. Georges Bouchard, « La renaissance des arts domestiques », *Le Canada français*, vol. XIX (janvier 1932), p. 355-357.
  21. Voir Una Abrahamson, *Crafts Canada : The Useful Arts* (Toronto : Clarke Irwin and Co., 1974), p. 118 et Lenice Ingram Bacon, *American Patchwork Quilts* (New York : Bonanza Books, 1980), p. 55.
  22. Marie Daugherty Webster, *Quilts : Their Story and How to Make Them* (Détroit : Gale Research Co., 1972), p. 60-61.
  23. Voir entre autres Una Abrahamson, op. cit., p. 118 et Richard Hotte, *Un nouveau mode d'expression...*, p. 35.
  24. Nicole Grenier, *Courtepintes québécoises* (Montréal : Musée du Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1977), p. 5-6.
  25. Jacques Lacoursière et Denis Vaugeois, *Histoire 1534-1968* (Montréal : Éditions du Nouveau pédagogique inc., 1968), p. 252.